Conditions de la garantie

GARANTIE LIMITÉE DE LA LISEUSE KOBO™ AURA HD - QUÉBEC

Cette garantie limitée (« Garantie limitée ») est accordée par Kobo Inc. (« Kobo ») et énonce vos droits juridiques spécifiques quant à votre liseuse Kobo, version n204b (« liseuse »). Prière d'en prendre connaissance attentivement. Il se peut que vous ayez d'autres droits en vertu des lois sur la protection des consommateurs qui s'appliquent dans le territoire dans lequel vous avez fait l'achat ou, si différent, à votre lieu de résidence, ces droits pouvant varier d'un territoire à un autre. Dans la mesure où ces droits ne peuvent être limités selon la loi à ceux énoncés dans les présentes, cette garantie limitée n'affecte pas de tels droits.

Application de la Garantie limitée d'un (1) an

Sujet aux conditions de cette Garantie limitée, Kobo garantit les composantes matérielles de la liseuse contre les défauts de matériaux et de fabrication dans le cadre d'une utilisation ordinaire d'un consommateur pour un (1) an à partir de la date d'achat initiale (« Durée de garantie normale »). Pendant la Durée de garantie normale, si un défaut apparaît dans la liseuse et ce défaut est couvert par cette Garantie limitée, Kobo pourra, sujet aux conditions de cette Garantie limitée et dans l'entière discrétion de Kobo, soit: (i) remplacer votre liseuse par une liseuse neuve ou remise à neuf d'une valeur au moins équivalente à la liseuse qui doit être remplacée; ou (ii) réparer votre liseuse en utilisant des pièces neuves ou remises à neuf. Pour les fins de cette Garantie limitée, l'expression « remise à neuf » veut dire un produit ou une pièce qui a été remise à ses spécifications initiales dans l'entière discrétion de Kobo. **Cette garantie et les recours ci-dessus sont exclusifs et les seuls disponibles pour tout bris de cette Garantie limitée ou pour toute autre réclamation autrement reliée à cette Garantie limitée.**

Aspects non-couverts de la Garantie limitée

La Garantie limitée décrite dans les présentes ne couvre pas les aspects suivants : (a) dommages ou défaillances causés par un accident, une mauvaise utilisation, une négligence, un abus, une force majeure ou autre cause externe; dommages ou défaillances causés par des produits de tierces parties, y compris, les logiciels, les données et matériaux téléchargés, les pièces consommables, les accessoires ou périphériques; dommages ou défaillances causés par des pannes d'Internet ou de télécommunications; dommages ou défaillances causés par une utilisation à des fins commerciales; ou dommages ou défaillances causés par l'ouverture, l'utilisation, le service, la manipulation, la transformation, la réparation ou la modification non-autorisés; (b) dommages cosmétiques ou l'usure normale; (c) tous logiciels, qu'ils aient été ou non inclus ou distribués avec votre liseuse; (d) toutes données ou tous matériaux téléchargés; (e) pièces consommables, telles que des piles; (f) accessoires ou périphériques; ou (g) dommages causés par l'emballage ou mesures d'expédition inadéquats pour retourner votre liseuse à Kobo pour le service de garantie. La Garantie limitée

ne s'applique pas aux liseuses qui ont été vendues usagées, remises à neuf ou reconditionnées. Veuillez consulter la convention de licence et les conditions d'utilisation affichées sur (**http://fr.kobo.com/koboaura**) pour en savoir plus sur vos droits et obligations quant aux logiciels inclus ou distribués avec votre liseuse. KOBO NE DONNE AUCUNE GARANTIE **SUR** LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE LISEUSE, **S'IL** SERA NON-INTERROMPU OU LIBRE D'ERREURS.

Comment faire une réclamation de garantie ou pour le service de garantie

Veuillez consulter les ressources disponibles en ligne à (**http://fr.kobo.com/koboaura**) avant d'activer le service de garantie pour votre liseuse.
Afin de faire une réclamation de garantie ou d'activer le service de garantie pour votre liseuse, prière de contacter Kobo au numéro suivant durant la Durée de garantie normale: 00-800-3322-3344
Lorsque vous contactez Kobo au numéro ci-dessus, vous recevrez un numéro RMA (« Return Merchandise Authorization ») et des directives spécifiques pour vous expliquer comment et à quelle adresse retourner votre liseuse. Il se peut que vous soyez obligés de donner votre information de contact, le lieu de l'achat, la date de l'achat, le numéro de modèle et le numéro de série de la liseuse que vous voulez retourner. Votre liseuse doit être expédiée, port payé et assurée par vous, dans son emballage d'origine, avec preuve d'achat (soit un reçu daté d'achat ou de cadeau) ainsi que le numéro RMA fourni par Kobo, à l'adresse indiquée par Kobo. Vous pourriez aussi être obligés de fournir un numéro de carte de crédit valide afin d'obtenir une liseuse de remplacement avant que Kobo ait reçu votre liseuse à son centre des retours. Vous devez retourner votre liseuse à l'intérieur de la période indiquée par Kobo; tout manquement à cette obligation ou si Kobo détermine que votre liseuse retournée n'est pas couverte par la Garantie limitée, Kobo se réserve le droit d'appliquer sur votre carte de crédit le prix d'achat au détail de la liseuse de remplacement qui vous a été expédiée à l'avance, en plus des frais d'expédition et de manutention. Si aucun numéro de carte de crédit n'a été fourni, vous devrez expédier votre liseuse à Kobo avant que Kobo vous expédie une liseuse de remplacement.
Avant d'envoyer votre liseuse au service de garantie de Kobo, c'est votre responsabilité de sauvegarder toutes les données, tous les logiciels et tous les fichiers que vous pouvez avoir conservés sur votre liseuse. Il est possible que de telles données, tels logiciels ou tels fichiers soient perdus ou reformatés pendant le service. Ni Kobo, ni ses sociétés affiliées, revendeurs, distributeurs ou agents seront responsables d'aucuns dommages ou pertes de vos données, logiciels ou fichiers, ni des frais pour sauvegarder ou récupérer vos données, logiciels ou fichiers.
Votre liseuse ou toute liseuse de remplacement vous sera retournée avec la même configuration que la configuration d'origine lors de l'achat, sujet à des mises à jour applicables que Kobo, dans son entière discrétion, offre de façon générale sans frais. Vous êtes entièrement responsables de réinstaller toutes autres données et tous autres logiciels et fichiers.

Vous serez entièrement responsables pour tous les frais, dépenses, pertes ou dommages causés par votre défaut de respecter les conditions énoncées ci-dessus ou les directives de Kobo. Kobo va recueillir, utiliser, divulguer et conserver vos données afin de communiquer avec vous et de vous fournir les services de garantie applicables en vertu de la Garantie limitée applicable, le tout en conformité avec la Politique de la protection des renseignements personnels de Kobo affichée au www.fr.kobo.com/privacypolicy.

Procédure suivie par Kobo en recevant votre liseuse

Lorsque Kobo reçoit votre liseuse, Kobo en fait l'inspection et détermine si elle est couverte par cette Garantie limitée. Si, suite à l'inspection, Kobo détermine que votre liseuse est couverte par cette Garantie limitée et qu'une liseuse de remplacement ne vous ait pas encore été expédiée, Kobo s'engage, à l'intérieur d'un délai raisonnable, à faire l'une des choses suivantes à son gré: (i) remplacer votre liseuse par une liseuse neuve ou remise à neuf d'une valeur au moins équivalente à la liseuse qui doit être remplacée; ou (ii) réparer votre liseuse en utilisant des pièces neuves ou remises à neuf. Si votre liseuse est couverte par la Garantie limitée, Kobo vous expédiera la liseuse de remplacement ou réparée à l'intérieur du Canada, aux frais de Kobo et par l'expéditeur choisi par Kobo. Tous autres frais d'expédition ou autres frais applicable seront sous votre responsabilité. Si, après l'inspection, Kobo détermine que votre liseuse n'est pas couverte par cette Garantie limitée, Kobo va : (i) vous retourner votre liseuse, à vos frais, ou (ii) si une liseuse de remplacement vous avait été envoyée à l'avance, appliquer sur votre carte de crédit le prix d'achat au détail de la liseuse de remplacement, en plus des frais d'expédition et de manutention. Toute liseuse ou toutes pièces de liseuse pour lesquelles un remplacement a été donné appartiennent désormais à Kobo.

Quelle garantie est accordée si votre liseuse est réparée ou remplacée?

Si votre liseuse est remplacée ou réparée durant la Durée de la garantie normale, la Garantie limitée s'appliquera à la liseuse remplacée ou réparée pour la période la plus longue entre le reste de la durée de la garantie originale et une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'expédition de votre liseuse réparée ou de remplacement.

Exonération

SELON LES LIMITES IMPOSÉES PAR LES LOIS APPLICABLES, CETTE GARANTIE LIMITÉE ET LES RECOURS ÉNONCÉS CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS SANS AUCUNES AUTRES GARANTIES, RECOURS ET CONDITIONS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ORALE, ÉCRITE, LÉGALE, EXPRESSE, IMPLICITE OU DÉCOULANT DE LA CONDUITE HABITUELLE DES AFFAIRES OU DES USAGES COMMERCIAUX. SELON LES LIMITES IMPOSÉES PAR LA LOI, KOBO REJETTE EXPLICITEMENT TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS NON MENTIONNÉES EXPRESSÉMENT DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES

GARANTIES OU CONDITIONS LÉGALES OU IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE DURABILITÉ, D'ABSENCE DE VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE VICES CACHÉS OU LATENTS. SI CERTAINES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES OU LÉGALES NE PEUVENT ÊTRE REJETÉES LÉGALEMENT, DE TELLES GARANTIES OU CONDITIONS SERONT EN VIGUEUR QUE POUR LA DURÉE DE LA GARANTIE NORMALE OU POUR LA PÉRIODE DE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE, LE CAS ÉCHÉANT, ET CONSISTERONT UNIQUEMENT DU SERVICE DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DANS L'ENTIÈRE DISCRÉTION DE KOBO. Certaines juridictions ne permettent pas de limites sur la durée des garanties légales ou implicites, ainsi la limite ci-dessus peut ne s'appliquer dans votre cas.

Modification

Aucun employé ou représentant de Kobo ou ses sociétés affiliées ou tierces parties ont l'autorisation de faire des additions ou prolongations de cette Garantie limitée. Kobo se réserve le droit, dans son entière discrétion, d'amender, de modifier, d'ajouter ou de prolonger des parties de cette Garantie limitée en tout temps sans avis additionnel. Dans de tels cas, Kobo affichera une version modifiée de cette Garantie limitée à (http://fr.kobo.com/koboaura). La Garantie limitée qui s'appliquera à votre liseuse sera la version de cette Garantie limitée qui était en vigueur au moment de l'achat original au détail de votre liseuse.

Droit applicable et juridiction

Cette Garantie limitée et tout différend découlant de cette Garantie limitée entre vous et Kobo seront régis par les lois de la province du Québec et les lois fédérales du Canada applicables dans cette province (sans égards aux principes de conflit de lois). La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

Général

S'il existe une disposition de cette Garantie limitée qui est jugée invalide ou non-exécutoire, les autres dispositions de cette Garantie limitée resteront en pleine vigueur. Une renonciation par Kobo de tout défaut n'est pas considérée comme une renonciation continue de tel défaut ou de tout autre défaut. En utilisant votre liseuse, vous acceptez et êtes d'accord avec les conditions de cette Garantie limitée. Vous acceptez aussi expressément que certains documents qui ont trait à cette Garantie limitée soient rédigés en anglais seulement.

Cette Garantie limitée a été mise à jour la dernière fois le 2 Mai 2013.